Département de l'Orne
Arrondissement de Mortagne-au-Perche
COMMUNE DE ST HILAIRE LE CHATEL

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le seize septembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la présidence de Philippe BLUTEL, Maire.
Date de la convocation, le 08 septembre 2026

Etaient présents : Denis MADELINE Maire-Adjoint, Marie-Laure BLIN Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-Adjoint, Joël HAMELIN, Virginie LEGENDRE, Jean-Marc CHANDEBOIS, Sandrine LAFORET, Hugo FRANCHET, Véronique KARABEDOW, Patrick DUBOS, Séverine NICOLAS, Corinne LEGENDRE, Eric CERDAN

Etaient absents :
Marjory PELLEGATA a donné pouvoir à Guillaume CHANTEPIE

Eric CERDAN est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°37
Commission de révision des listes électorales
Nomination du président

La gestion de la liste électorale est assurée par le Maire sous le contrôle d'une commission de révision

La commission est composée :

- D'un président, élu du conseil hors maire & adjoints
- D'un représentant du tribunal, choisi parmi les administrés
- D'un représentant de l'administration, choisi parmi les administrés

A chaque début de mandature la commission est renouvelée

Dans ce cadre nous devons nommer le président

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **NOMME** M Joël HAMELIN président de la commission de révision des listes électorales

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus

Philippe BLUTEL
Maire

Eric CERDAN
Secrétaire

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 15
Présents : 14
Pouvoir(s) : 01
Votants : 15
Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le……..
Publié et notifié le……

Accusé de réception en préfecture
061-216104042-20260916-260921-03-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026